



# Fiche mutations 2019 Mouvement intra-académique

à remplir soigneusement et à renvoyer à :

Cert., agrégés, P.EPS, CPE, PsyEN EDO : SNFOLC, UL FO, 14 rue Paul Bert, 92130 Issy-les-Mx  
[fo.acversailles@gmail.com](mailto:fo.acversailles@gmail.com)

PLP : SNETAA-FO : 38 rue d'Eragny 95310 ST OUEN L'AUMONE  
[snetaafoversailles@gmail.com](mailto:snetaafoversailles@gmail.com)

Adhésion **SNFOLC** ou **SNETAA-FO** à jour

Discipline : ..... Corps/Grade : .....

NOM (en majuscules) : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Nom de jeune fille : ..... Tél : ..... E-mail : .....

Adresse personnelle : .....

Établissement d'exercice en 2018/2019 : .....

Titulaire     sur poste fixe     TZR     Stagiaire     ex non titulaire ayant bénéficié de 100-115-130 points à l'inter

● Dans quel cas êtes-vous ? :

cas n° 1 : vous avez un poste définitif (poste fixe ou TZR) dans l'académie de Versailles

cas n° 2 : vous n'avez pas de poste définitif dans l'académie, vous pouvez donc être traité "en extension".

Précisez votre situation :

- Vous entrez dans l'académie de Versailles au mouvement inter 2019 (cas des titulaires entrants, cas des stagiaires),
- Autre situation (indiquer au syndicat les données précises)

● Indiquez également le cas échéant :

- Demande formulée au titre du handicap
- Vous relevez des priorités de « carte scolaire »
- Vous êtes TZR et ne souhaitez participer qu'à la phase d'ajustement : indiquez-nous vos préférences.

Rapprochement de conjoint (marié, ou pacsé, ou avec enfant reconnu par les deux)

Précisez la profession et le lieu de travail du conjoint :  
.....  
.....  
Nombre d'enfants (de moins de 18 ans au 01/09/2019) : .....  
Vous demandez le rapprochement de conjoint sur :  
 sa résidence privée     sa résidence professionnelle

APC (Autorité parentale conjointe)

PI (Parent isolé)

Mutation simultanée, précisez :  
Nom et prénom du conjoint : .....  
sa discipline précise : .....  
son affectation cette année : .....

Poste spécifique académique

	vœux en clair (non codés) ou joindre confirmation de demande de mutation	type d'établissement	barème (votre calcul)	barème (vérification)
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				

# Le barème intra-académique 2019 – académie de Versailles

## CRITERES DE CLASSEMENT DES DEMANDES

Vous trouverez ci-dessous les bonifications existantes dans l'académie de Versailles, le nombre de points attribués pour chaque bonification ainsi que le(s) type(s) de vœu(x) sur lequel(lesquels) sont attribuées les bonifications auxquelles vous pouvez prétendre.

<ul style="list-style-type: none"> <li>- ETB : vœu précis sur un établissement</li> <li>- COM : vœu large sur une commune</li> <li>- GEO : vœu large sur un groupement de communes</li> <li>- DPT : vœu large sur un département</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ACA : vœu large sur l'académie</li> <li>- ZRE : vœu précis sur une zone de remplacement</li> <li>- ZRD : vœu toute zone de remplacement du département</li> <li>- ZRA : vœu toute zone de remplacement de l'académie</li> </ul>
---	--

### BONIFICATIONS PRIORITAIRES prévues par l'article 60 de la loi de 1984

Rappr. de conjoint et autorité parentale conjointe *	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA																																													
150,2 points				X	X		X	X																																													
100 points par enfant à charge de -18 ans au 01/09/2019				X	X		X	X																																													
30,2 points		X	X			X																																															
25 points par enfant à charge de -18 ans au 01/09/2019		X	X			X																																															
Année(s) de séparation																																																					
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; font-size: small;"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="5" style="text-align: center;">CONGE PARENTAL OU DISPONIBILITE POUR SUIVRE LE CONJOINT</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th>0 année</th> <th>1 année</th> <th>2 années</th> <th>3 années</th> <th>4 années et+</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="5" style="text-align: center; vertical-align: middle;">PERIODES D'ACTIVITE</td> <td>0 année</td> <td>0 point</td> <td>30 points</td> <td>60 points</td> <td>90 points</td> <td>100 points</td> </tr> <tr> <td>1 année</td> <td>60 points</td> <td>90 points</td> <td>100 points</td> <td>120 points</td> <td>140 points</td> </tr> <tr> <td>2 années</td> <td>100 points</td> <td>120 points</td> <td>140 points</td> <td>160 points</td> <td>180 points</td> </tr> <tr> <td>3 années</td> <td>140 points</td> <td>160 points</td> <td>180 points</td> <td>180 points</td> <td>180 points</td> </tr> <tr> <td>4 années et +</td> <td>180 points</td> <td>180 points</td> <td>180 points</td> <td>180 points</td> <td>180 points</td> </tr> </tbody> </table>			CONGE PARENTAL OU DISPONIBILITE POUR SUIVRE LE CONJOINT							0 année	1 année	2 années	3 années	4 années et+	PERIODES D'ACTIVITE	0 année	0 point	30 points	60 points	90 points	100 points	1 année	60 points	90 points	100 points	120 points	140 points	2 années	100 points	120 points	140 points	160 points	180 points	3 années	140 points	160 points	180 points	180 points	180 points	4 années et +	180 points	180 points	180 points	180 points	180 points				X	X		X	X
		CONGE PARENTAL OU DISPONIBILITE POUR SUIVRE LE CONJOINT																																																			
		0 année	1 année	2 années	3 années	4 années et+																																															
PERIODES D'ACTIVITE	0 année	0 point	30 points	60 points	90 points	100 points																																															
	1 année	60 points	90 points	100 points	120 points	140 points																																															
	2 années	100 points	120 points	140 points	160 points	180 points																																															
	3 années	140 points	160 points	180 points	180 points	180 points																																															
	4 années et +	180 points	180 points	180 points	180 points	180 points																																															
<b>Situation de handicap – consultez le syndicat !</b>	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA																																													
1 000 points (RQTH enseignants, conjoint ou enfants)	Les bonifications seront attribuées en fonction de la situation particulière de chaque demande																																																				
100 points pour les agents RQTH *			X	X	X	X	X	X																																													
<b>Etablissement relevant de l'éducation prioritaire</b>	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA																																													
<b>Bonification d'entrée en REP +</b>	150 points	X																																																			
	60 points		X	X	X	X	X	X																																													
<b>Bonification d'entrée en REP et Politique de la ville</b>	80 points	X																																																			
	60 points		X	X	X	X	X	X																																													
<b>Bonification de sortie d'éducation prioritaire (lycées)</b> Bonification la plus favorable entre : - <u>Dispositif EP</u> 100 points pour 5 ans en REP+ ou Pol de la Ville 50 points pour 5 ans en REP - <u>Lycée</u> : Dispositif transitoire sortie d'APV (avec ancienneté arrêtée au 31/08/15) 25 points pour 1 an      75 points pour 4 ans 50 points pour 2 ans    100 points pour 5, 6 ou 7 ans 65 points pour 3 ans    150 points pour 8 ans et plus	X							<b>Vœux larges restreints à un type d'établissement LYC, CLG, EP...</b>																																													
<b>Bonification de sortie d'éducation prioritaire (lycées)</b> Bonification la plus favorable entre : - <u>Dispositif EP</u> 250 points pour 5 ans en REP+ ou Pol de la Ville 150 points pour 5 ans en REP - <u>Lycée</u> : Dispositif transitoire sortie d'APV (avec ancienneté arrêtée au 31/08/15) 50 points pour 1 an      150 points pour 4 ans 100 points pour 2 ans    250 points pour 5, 6 ou 7 ans 130 points pour 3 ans    300 points pour 8 ans et plus								<b>Vœux larges <u>non</u> restreints à un type d'établissement</b>																																													

### CRITERES LIES à LA SITUATION PERSONNELLE OU ADMINISTRATIVE

Professeur agrégé	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
90 points sur vœu restreint lycée	X							
120 points sur vœux larges restreints lycée		X	X	X	X	X	X	X
98 points pour les agrégés HCL 4eme échelon depuis 2 ans	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Mesure de carte scolaire *</b>	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
<b>1 500 points de bonification</b> (tous les vœux sont à faire dans l'ordre pour garder le bénéfice de cette bonification). N'exclure dans ses vœux aucun type d'établissement ou de service à l'exception des agrégés qui peuvent ne demander que des lycées. Vœu ETB correspondant à l'établissement de la MCS	X	X		X	X			

<b>TZR</b>	<b>ETB</b>	<b>COM</b>	<b>GEO</b>	<b>DPT</b>	<b>ACA</b>	<b>ZRE</b>	<b>ZRD</b>	<b>ZRA</b>
25 points par année effective de fonction de remplacement 100 points supplémentaires à partir de 5 ans	X	X	X	X	X	X	X	X
150 points sur le vœu DPT de l'établissement de rattachement				X				
<b>Personnel en affectation provisoire en 18/19 (*)</b>	<b>ETB</b>	<b>COM</b>	<b>GEO</b>	<b>DPT</b>	<b>ACA</b>	<b>ZRE</b>	<b>ZRD</b>	<b>ZRA</b>
Ancienneté de poste :	X	X	X	X	X	X	X	X
Ancienneté dans le dernier TPD + l'année d'affectation prov.								
Ancienneté de TZR si l'affectation provisoire a donné lieu à des services effectifs en suppléances	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Réintégration au 01/09/2019 (*) – consultez le syndicat !</b>	<b>ETB</b>	<b>COM</b>	<b>GEO</b>	<b>DPT</b>	<b>ACA</b>	<b>ZRE</b>	<b>ZRD</b>	<b>ZRA</b>
Après un congé parental (1000 points) ou un CLD (1 000 points) <i>suivant les mêmes modalités que la MCS</i>	Précédent ETB	X	X		X	X		
	Précédente ZR						X	X
Après disponibilité, poste adapté, détachement : 1 000 points	Précédent ETB				X			
	Précédente ZR							X
<b>Mutation simultanée (*)</b>	<b>ETB</b>	<b>COM</b>	<b>GEO</b>	<b>DPT</b>	<b>ACA</b>	<b>ZRE</b>	<b>ZRD</b>	<b>ZRA</b>
30 points forfaitaires pour les personnels conjoints*		X	X			X		
100 points forfaitaires pour les personnels conjoints*								
*Ce dispositif s'applique à 2 agents titulaires ou à 2 agents stagiaires, sous réserve que l'un de ces derniers ne soit pas ex-titulaire d'un corps géré par la DPE				X	X		X	X
<b>Parent isolé (*)</b>	<b>ETB</b>	<b>COM</b>	<b>GEO</b>	<b>DPT</b>	<b>ACA</b>	<b>ZRE</b>	<b>ZRD</b>	<b>ZRA</b>
150 points + 100 pts par enfant à charge de -18 ans				X	X		X	X
30 points + 25 pts par enfant à charge de -18 ans		X	X			X		
<b>Stagiaires en 18/19</b>	<b>ETB</b>	<b>COM</b>	<b>GEO</b>	<b>DPT</b>	<b>ACA</b>	<b>ZRE</b>	<b>ZRD</b>	<b>ZRA</b>
Stagiaires ex contractuels : 150 points *				X	X		X	X
Stagiaires ex contractuels : 20 points *		X	X					
Stagiaires ex fonctionnaires : 1 000 points*				X	X			
Autres Stagiaires : 15 points sur le 1 <sup>er</sup> vœu OU sur le vœu de son choix	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Détachés de catégorie A</b>	<b>ETB</b>	<b>COM</b>	<b>GEO</b>	<b>DPT</b>	<b>ACA</b>	<b>ZRE</b>	<b>ZRD</b>	<b>ZRA</b>
1000 points sur le département correspondant à l'affectation dans précédent corps				X				
<b>Valorisation du parcours professionnel</b>	<b>ETB</b>	<b>COM</b>	<b>GEO</b>	<b>DPT</b>	<b>ACA</b>	<b>ZRE</b>	<b>ZRD</b>	<b>ZRA</b>
200 pour 4 ans + 50 points par année supplémentaire		X	X	X	X	X	X	X

<b>SITUATIONS de CARRIERE</b>								
<b>Ancienneté de service</b>	<b>ETB</b>	<b>COM</b>	<b>GEO</b>	<b>DPT</b>	<b>ACA</b>	<b>ZRE</b>	<b>ZRD</b>	<b>ZRA</b>
Echelon au 31/08/2018 par promotion et au 01/09/2018 par classement ou reclassement <u>Classe normale</u> : 14 points pour le 1er, 2ème échelon + 7 points au-delà par échelon - <u>Hors classe</u> : 56 points forfaitaires + 7 points par échelon (agrégés HC au 4 <sup>e</sup> échelon depuis 2 ans : 98 points) - <u>Classe exceptionnelle</u> : 77 points forfaitaires + 7 points par échelon (limités à 98 points)	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Ancienneté de poste au 31/08/2019</b>	<b>ETB</b>	<b>COM</b>	<b>GEO</b>	<b>DPT</b>	<b>ACA</b>	<b>ZRE</b>	<b>ZRD</b>	<b>ZRA</b>
- 20 points par année dans le poste actuel en qualité de titulaire ou dans le dernier poste occupé avant une disponibilité, un congé ou une affectation à titre provisoire - 50 points supplémentaires par tranche de 4 ans d'ancienneté - 10 points pour une période de service national accomplie immédiatement avant la 1 <sup>ère</sup> affectation - 10 points pour les stagiaires ex-titulaires d'un corps de personnel géré par le service des personnels enseignants de l'enseignement scolaire de la DGRH	X	X	X	X	X	X	X	X

\*Les bonifications sont attribuées uniquement sur les vœux pour lesquels le candidat a coché « tout type de poste » et « tout type d'établissement » (à l'exception des agrégés pouvant restreindre aux seuls lycées)

**Dès que vous avez l'accusé de réception confirmant votre demande de mutation,  
envoyez cette fiche syndicale de 4 pages au siège du syndicat  
en joignant le double des pièces justificatives et la photocopie de la confirmation de demande**

# Votre barème intra-académique 2019 – académie de Versailles

Vous n'êtes pas obligé de calculer votre barème, mais il faut remplir toutes les rubriques qui vous concernent pour que nous puissions vérifier	votre calcul	n <sup>os</sup> des vœux bonifiés	vérification du syndicat
<b>Votre échelon</b> au 31/08/18 ou au 01/09/18 par reclassement : .....		tous	
<b>Votre ancienneté de poste</b> au 31/08/19 : ..... ans <input type="radio"/> TZR depuis .....	..... .....	tous	..... .....
<input type="checkbox"/> <b>Stabilisation TZR</b> vœu « tout poste » du département de l'établissement de rattachement département concerné : .....	.....	.....	.....
<input type="checkbox"/> <b>Bonifications ex-APV - EP</b> lycée nombre d'années d'exercice continu dans l'établissement : .....ans <input type="radio"/> déclassement APV ou suppression de poste <input type="radio"/> établissement REP, REP+, « politique de la ville » <input type="radio"/> Demande d'établissement REP+	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....
<input type="checkbox"/> <b>Rapprochement de conjoint</b> ou <b>Autorité parentale conjointe</b> <input type="radio"/> vœux communes, groupe de communes, ZRE <input type="radio"/> vœux départements, académie, ZRD, ZRA <input type="radio"/> nombre d'enfants de moins de 18 ans au 01/09/19 : ..... <input type="radio"/> années de séparation (vœu DPT/ACA, ZRD/ZRA) : .....	..... ..... ..... .....	..... ..... ..... .....	..... ..... ..... .....
<input type="checkbox"/> <b>Mutation simultanée (entre conjoints)</b> <input type="radio"/> vœux communes, groupe de communes, ZRE <input type="radio"/> vœux départements, académie, ZRD, ZRA	..... .....	..... .....	..... .....
<input type="checkbox"/> <b>Parent isolé</b> <input type="radio"/> vœux communes, groupe de communes, ZRE <input type="radio"/> vœux départements, académie, ZRD, ZRA <input type="radio"/> nombre d'enfants de moins de 18 ans au 01/09/19 : .....	.....	.....	.....
<input type="checkbox"/> <b>Stagiaire</b> <input type="radio"/> bonification 15 points sur un des vœux formulés (sur demande) ou par défaut sur le vœu n°1 <input type="radio"/> stagiaire ex-non titulaire ayant bénéficié de 100 points à l'inter (vœux départements, académie, ZRD, ZRA) (vœux commune, groupement de commune) <input type="radio"/> stagiaire ex-fonctionnaire titulaire d'un autre corps (changement de corps, reconversion)	..... ..... ..... .....	..... ..... ..... .....	..... ..... ..... .....
<input type="checkbox"/> <b>Réintégration</b>			
<input type="checkbox"/> <b>Demande formulée au titre du handicap</b> <input type="radio"/> bonification automatique de 100 points sur vœux GEO, ZRE, ZRD, DPT, ACA, ZRA	.....	.....	.....
<input type="checkbox"/> <b>Victime d'une mesure de carte scolaire</b> <input type="radio"/> ayant déjà fait l'objet antérieurement d'une autre MCS, indiquer quelle année et pour quel établissement : .....			
<input type="checkbox"/> Vous êtes <b>agrégé(e)</b> et vous demandez des lycées Vœux « lycée » Vœux larges restreints « lycée »	..... .....	..... .....	..... .....
<input type="checkbox"/> <b>Autre</b> (préciser)			
<b>Totaux</b>			
<input type="checkbox"/> <b>Poste spécifique académique</b>	Affectation rectorale hors barème, après avis par l'inspection		